

## FICHE ACTION 1 : Maîtriser la fréquentation sur les zones sensibles littorales et réhabiliter les secteurs dégradés

**PRIORITE :**



**TROU DU TONNERRE**

**FINALITE :**

Maintenir un équilibre entre les activités de tourisme et de loisirs (circulation cycliste et automobile) et la conservation des habitats d'intérêt communautaire.

**Commune :** Groix

**Zone concernée (Lieu dit) :** Trou du Tonnerre

**Parcelle cadastrale :** ZA 53  
(+ chemin non enregistré)

**Objectifs liés à l'action :** A1, A3

Conduite des opérations / Maîtrise d'ouvrage : Commune de Groix.

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient (CAP L'ORIENT).

Organisation et suivi des travaux / Maîtrise d'œuvre : CAP L'ORIENT, Bureaux d'études.

Partenaires potentiels : Sociétés privées, exploitants agricoles de l'île, Conservatoire Botanique National de Brest (CBN).

Suivis scientifiques : Laboratoires d'universités, Associations naturalistes (Bretagne Vivante).

**Habitats d'intérêt communautaire concernés :**

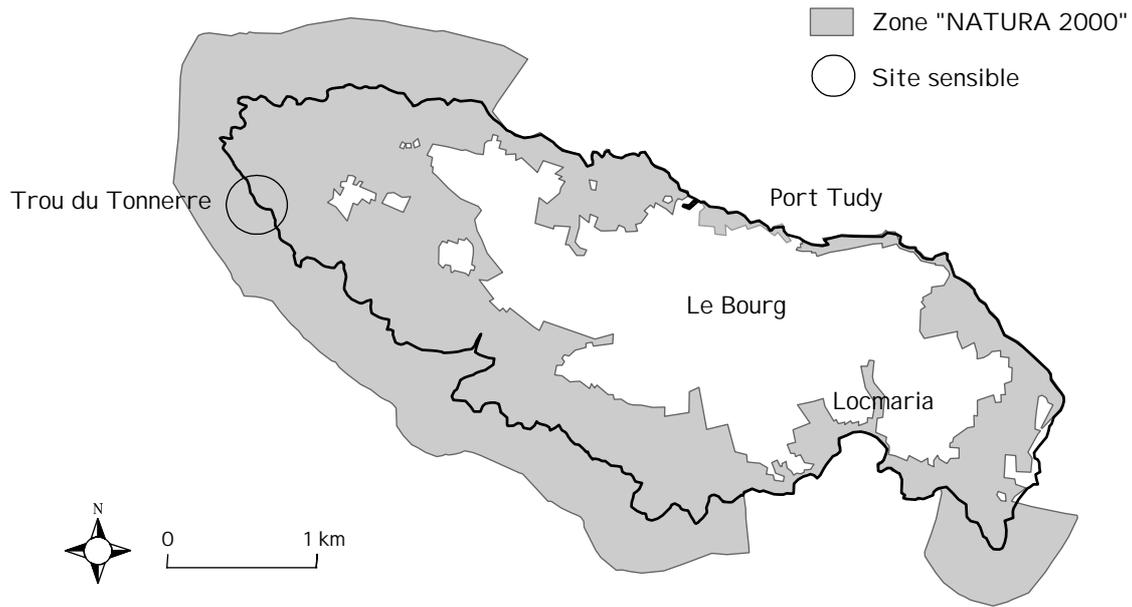
Landes sèches atlantiques littorales à *Eric vagans* (4040\*) ; Landes sèches européennes (4030) ; Falaises avec végétation des côtes atlantiques (1230)

**Statuts des parcelles :**

- Site classé
- Zonage NDs (Loi N° 86-2 du 03/01/86 dite « Loi Littoral »)

**Propriétaire :** Commune de Groix

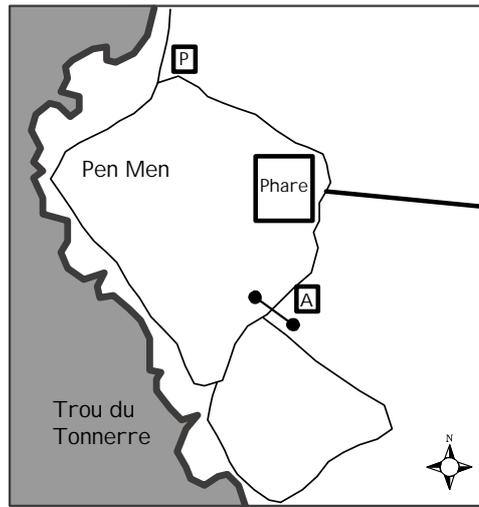
□ **Localisation de la zone concernée :**



□ **Principaux usages actuels ayant un impact sur les habitats :**

ACTIVITES	PRESENTATION	IMPACTS FAVORABLES	IMPACTS DEFAVORABLES
<b>Fréquentation</b>	* Piétons (sentiers côtiers et intérieurs)	(+) Favorisation de l'apparition de certaines espèces lorsque le piétinement n'est pas intensif	(--) Multiplication des chemins, dégradation des habitats (-) Déchets diffus
	* Vélos (sentiers côtiers et intérieurs)	(+) Volonté d'organiser la circulation (cf. Plan itinéraires vélos), diminution de la pression sur les habitats	(--) Multiplication des chemins, dégradation des habitats (-) Déchets diffus
	* Voitures et 4*4 (sentiers côtiers)		(--) Multiplication des chemins, dégradation des habitats
	* Chevaux		(--) Dégradation des Habitats par piétinement
<b>Stationnements</b>	* Parkings sur les grands sites	(+) Pas de véhicules dans la lande (+) Réorganisation des aires de stationnement à l'étude (cf. Elaboration du PLU)	(-) Capacité de stationnement parfois trop faible
	* Nombreux stationnements sauvages		(-) Multiplication des chemins (--) véhicules dans la lande

□ **Actions :**



LEGENDE :

- Barrière
- P Parking
- A Aire naturelle de stationnement
- Sentier
- Route goudronnée

a) Aménager

le site :

Fermeture du chemin menant à la côte, accessible aux véhicules et aux deux roues (mise en place d'une barrière mobile ou à clé tricloise, pour permettre « l'accès sécurité »). Création d'une aire de stationnement naturelle, par simple défrichage (pas de plots ni de revêtement), intégrée au paysage (3 places = 7,50 m de largeur sur 5,50 m de longueur), au niveau des premiers stades arbustifs (parcelle ZA 53) ; mise en place d'un pose-vélos au niveau de l'aire de stationnement. Pas de système saisonnier.

b) Informer les usagers (cf. Fiche action 10):

Utilisation des journaux locaux + guide et « Fiches randonnées » de l'office de tourisme + Exposition à la gare maritime + Panneaux d'information dans les bateaux + Panneau d'information sur le port de Groix.

Des pictogrammes seront disposés sur la barrière : interdiction des vélos sur le sentier côtier, carte de Groix (cf. Plan I itinéraire Vélos), indication du lieu.

c) Suivis scientifiques :

Cf. partie VI du DOCOB.

□ **Calendrier prévisionnel :**

	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Aménagements	✓					
Communication/Suivis	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Entretien des aménagements		✓	✓	✓	✓	✓

□ **Coût des opérations :**

Pour le coût des actions de communication : Cf. Fiche action 10.

Pour les suivis scientifiques : le coût sera inférieur si toutes les actions sont mises en place au même moment (ci-dessous : prix minimal et maximal). Un diagnostic sera nécessaire la première année.

Année	Opération	Coûts (euros)
N	Aménagements des sites + Suivis scientifiques	2 440 + 300 à 600
N+1	Suivis scientifiques	200 à 500
N+2	Suivis scientifiques	200 à 500
N+3	Suivis scientifiques	200 à 500
N+4	Suivis scientifiques	200 à 500
N+5	Suivis scientifiques	200 à 500
<b>Total :</b>		<b>3740 à 5540</b>

□ **Partenaires financiers potentiels :**

- Europe (fonds structurels)
- Etat (contrats Natura 2000)
- Région
- Département
- Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient
- Commune

□ **Indicateurs de suivi et d'évaluation (cf. partie VI du DOCOB) :**

- Suivi photographique (avant et après travaux)
- Suivi scientifique (avant et après travaux)
- Cartographie des habitats d'intérêt communautaire (méthodologie du CBN Brest), surfaces et état de conservation, et comparaison avec la cartographie de 2000
- Critères de dégradation utilisés par le CBN Brest pour la cartographie des habitats : Erosion / Mise à nu du substrat (cf. p33)
- Respect des aménagements
- Comportements des visiteurs : nombre de véhicules et de vélos stationnés au niveau de l'aire de stationnement naturelle ; nombre de vélos présents sur le site